

*Pour mieux gérer l'activité culturelle en Algérie*

**PROJET DE CRÉATION D'UNE FORMATION**  
**« POLITIQUE ET ADMINISTRATION DE LA CULTURE »**

Janvier 2008



Version électronique du projet disponible sur : [www.alger-culture.com](http://www.alger-culture.com)

*Pour mieux gérer l'activité culturelle en Algérie*  
**PROJET DE CRÉATION D'UNE FORMATION**  
**« POLITIQUE ET ADMINISTRATION DE LA CULTURE »**

Janvier 2008

1. INTRODUCTION.....	02
2. CONTEXTE.....	03
3. LA FORMATION.....	04
4. RÉALISATION ET ÉCHÉANCES.....	09
3. PARTENAIRES.....	10
4. INTIATEURS.....	11

Version électronique du projet disponible sur : [www.alger-culture.com](http://www.alger-culture.com)

# INTRODUCTION

Dans un monde de plus en plus compétitif où le libéralisme est de mise et la mondialisation est un fait établi, la culture prend de plus en plus de place dans la vie politique des Etats. Ainsi, l'élaboration d'une politique culturelle efficace, préservant les composantes identitaires d'un peuple et permettant son épanouissement, devient-il un enjeu d'ordre national important : c'est que le rôle primordial de la composante « culture » dans l'équation du développement général des nations a été prouvé. En effet, sans politique culturelle efficace, un pays ne peut maîtriser le *Principe de composition*. Ce dernier étant un outil de mesure permettant de considérer un pays comme « en voie de développement », « développé » ou « pleinement moderne et développé ». Car la culture est le ciment de tout projet de société : elle permet de rendre les procès complexes de type sociotechnique culturellement structurant.

En Algérie, l'endogénéisation de ces processus est sur la bonne voie, surtout que le secteur économique, principal moteur de toute maîtrise du susdit principe, connaît un certain dynamisme. Reste alors le secteur culturel qui doit prendre en charge cette tâche très importante qui est celle de rendre les Algériens prédisposés à considérer culturellement tout développement de type économique ou autre : c'est bien par la culture que s'opèrent les actions qui doivent être menées au plus profond du devenir de notre société.

Mais il ne peut y avoir de politique culturelle sans activités culturelles, car c'est par l'acte artistique ou culturel qu'une politique de ce type s'accomplit. De ce fait, plus il y a d'actes culturels – démocratisés bien évidemment –, plus la politique culturelle est efficace. Ainsi, la question de l'organisation de la culture pour l'engendrement d'une activité riche se pose-elle.

Le secteur culturel est un secteur très spécifique. Il obéit aux règles économiques et sociales d'une manière très singulière. Il est mouvant et reste peu formalisable. On commence à peine à comprendre son fonctionnement.

Avec la nouvelle donne mondiale basée sur l'économie de marché, les questions liées à l'organisation de la culture sont devenues davantage complexes, chose qui a imposé le recours à tout un ensemble de sciences pour gérer le secteur : sociologie, communication, économie, gestion, marketing... sont autant de sciences auxquelles ont fait appel pour former des personnes aux métiers de l'organisation de la culture. En effet, qu'il soit initiateur d'une action culturelle ou élaborateur d'une politique culturelle, un responsable se doit de problématiser tout ce qui entoure son travail en s'appuyant sur lesdites sciences.

Plusieurs cursus de formations relatives à l'organisation de la culture voient le jour dans plusieurs universités et centres à travers le monde pour faire face à la complexité des nouveaux rouages engendrés par l'activité artistique et culturelle. Plus ou moins centrées sur une discipline scientifique (sociologie, gestion, économie, management, communication, administration), ces cursus forment des professionnels capables de gérer un projet ou une institution culturelle dans ses dimensions administrative, juridique et sociale.

## CONTEXTE

Le secteur culturel en Algérie a connu à travers son histoire des hauts et des bas. Géré par l'Etat dans le cadre d'une économie administrée à partir de 1962, il a été délaissé entre 1990 et 2000 après que le pays a opté pour l'économie de marché et a sombré dans une crise sécuritaire grave.

Le nuage gris se dissipant, depuis l'an 2000, le secteur culturel retrouve une certaine fraîcheur, et depuis quatre années, il est en mutation majeure. Jamais il n'a suscité autant de débats que dans cette dernière période. C'est que les intellectuels algériens et les pouvoirs publics ont saisi l'importance de l'impact du délaissement de la culture dans l'accentuation du drame national. Ainsi, le secteur culturel fait l'objet en ce moment d'une tentative de reconstruction très importante. Menées surtout par le ministère de la Culture, ces tentatives ont pris la forme, d'un côté, d'une inscription dans un cadre international pour redorer l'image du pays à l'étranger (Année de l'Algérie en France, Alger capitale culturelle du monde arabe), et d'un autre côté, plus important, celui d'une législation culturelle touffue : en effet, cet engagement qui passe souvent inaperçu, est en train de bouleverser la politique culturelle algérienne : si on prend uniquement la période s'étalant entre 2005 et 2007, on constatera que plus de 2000 décrets relatifs au secteur culturel ont été publiés dans le journal officiel. Entre nouvelles dispositions d'organisation des structures culturelles étatiques, nomination et dénomination des responsables et institutionnalisation d'événements artistiques...etc., ces décrets modifient considérablement le paysage culturel national. Pour donner une idée sur l'ampleur de ce phénomène, précisons qu'entre 1982 et 1985, seulement 623 décrets ont été dédiés au secteur culturel, et qu'entre 1994 et 1996, 745 décrets le concernaient.

De ce fait, le secteur culturel se trouve au premier plan et l'activité s'est vue enrichie. Plusieurs festivals de musique, de cinéma ou de spectacle vivant ont été institutionnalisés et se tiennent désormais chaque année (Festival des musiques actuelles, Festival de musique Chaâbi, Festival du film Amazigh, Festival du théâtre comique, Festival du théâtre amateur...). Plusieurs infrastructures ont été inaugurées ou réfectionnées (Musée des arts modernes, Cinémathèque d'Oran, Théâtre régional de Tizi Ouzou...). Une dizaine de grands projets ont été lancés (Bibliothèque Arabo-Sud américaine, salle de spectacle de grande capacité, Le centre arabe d'archéologie, Le grand Musée de l'Afrique ...). Le patrimoine a eu aussi une grande part dans les actions menées dans ces dernières années (inventaire général des biens culturels, schéma d'orientation...)

Le secteur culturel en Algérie connaît certes un foisonnement depuis quelques années, mais il reste peu structuré et n'obéit à aucune règle précise. La politique culturelle, qu'elle soit celle élaborée au niveau d'une infrastructure culturelle ou au niveau plus large, reste flou et non précise. C'est pour cette raison qu'une formation aux métiers des arts et de la culture est indispensable pour réguler l'activité, surtout dans sa dimension administrative et dans son acceptation de politique culturelle. De là, notre projet de création d'une formation relative à l'administration et à la politique culturelle et que nous espérons va se concrétiser rapidement.

## LA FORMATION

La formation se présente sous la forme d'un Parcours « Politique et administration de la culture » qui s'effectuera en trois années : une troisième année de licence et un master en deux ans conçues pour permettre aux futurs responsables du secteur culturel d'avoir une approche professionnelle et pluridisciplinaire sur l'activité culturelle et artistique.

### **Un Parcours éclectique mettant en avant la réflexion à travers :**

- une conception pluridisciplinaire du champ culturel
- la recherche scientifique comme action génératrice de réflexions nouvelles
- l'indépendance d'appréciation concernant les problématiques culturelles

### **Un Parcours professionnalisant via :**

- l'apprentissage professionnel sur le terrain pour optimiser l'adaptation aux nouvelles normes
- un enseignement dispensé par des professionnels et des universitaires
- un ensemble de partenariat avec les infrastructures culturelles

### **Il a pour objectif de favoriser la professionnalisation des étudiants par :**

- une formation concrète ancrée dans la réalité culturelle du pays
- une formation se situant dans une complémentarité recherche et action
- une insertion dans l'activité professionnelle (stages et réalisation de projets)

Le Parcours « Politique et administration de la culture » prend en compte les différentes composantes d'une action culturelle avec ses dimensions ; administrative qui permet de gérer un projet culturel techniquement parlant ; et conceptuelle, qui donne la possibilité de porter une réflexion sociologique et philosophique sur l'action artistique.

Conçu selon le système LMD adopté récemment en Algérie, le Parcours « Politique et administration de la culture » sera instauré comme suit :

## UNE 3<sup>ème</sup> ANNÉE DE LICENCE

Cette première année du parcours se caractérise par des enseignements généralistes dans le domaine de la gestion de la culture. Ainsi, les étudiants suivront-ils des enseignements qui marient analyse théorique, recherche universitaire, travaux pratiques et gestion économique. Cette troisième année de Licence permet de former des professionnels généralistes dans le domaine de l'action culturelle, capable d'intégrer une équipe administrative dans un lieu culturel.

### Conditions d'accès :

- aux titulaires des deux premières années de licence dans l'un des domaines de Lettres et arts, Sciences humaines et sociales, Droit, Sciences économiques et de Gestion, Communication...
- aux titulaires de tout diplôme de niveau bac+2 jugé équivalent par la commission pédagogique.

### Les débouchés :

Ce diplôme peut ouvrir des débouchés dans les domaines de la communication, l'administration de la culture, des relations avec les publics, de la médiation culturelle. Poursuite d'étude en Master.

### Les enseignements :

La formation sera organisée en X unités d'enseignements sur X semestres

#### Processus de création

- Sociologie de la culture
- Esthétique

#### Politiques culturelles

- D'une institution culturelle. Des collectivités locales. De l'Etat.
- Economie de la culture
- Financement public de la culture
- Politiques sectorielles
- Politiques et sociologie de la culture
- Stratégie et politique générale d'une institution culturelle
- Recherche de partenariats publics
- Développement culturel et territoire
- Développer un réseau

#### Langages communs

- Français/Anglais 1
- Théâtre
- Technologie de l'information et de la communication

### **Gestion culturelle**

- Comptabilité appliquée à la culture 1
- Environnement juridique
- Management des organisations artistiques
- Marketing du secteur culturel
- Recherche de partenariats privés
- Droit et fiscalité dans le secteur culturel
- Mécénat

### **Arts et culture**

- Approche sociologique sur l'art et la culture

### **Relations avec les publics**

- Communication
- Médiation culturelle

### **Activités professionnalisantes**

- Méthodologie de conduite de projets
- Stage

## MASTER 1<sup>ère</sup> ET 2<sup>ème</sup> ANNÉE

Les deux années du master Politique et administration de la culture représentent un apprentissage théorique et professionnel solide, basé sur une démarche universitaire. Elles permettent de d'approfondir les connaissances des étudiants dans le domaine de la gestion de la culture au sens technique du terme, avec toute la portée sociologique et philosophique que l'art et la culture sont sensés contenir.

### Conditions d'accès M1 :

- aux titulaires de la Licence « Politique et administration de la culture »
- aux titulaires d'une Licence, et de tout diplôme de niveau bac+3 jugé équivalent par la commission pédagogique
- aux candidats justifiant d'une expérience professionnelle et/ou professionnelle jugée équivalente par la commission pédagogique.

### Conditions d'accès M2 :

- aux titulaires d'une première année de master Politique et administration de la culture
- aux titulaires d'une Licence selon l'ancien régime
- aux candidats justifiant d'une expérience professionnelle et/ou personnelle jugée équivalente par la commission pédagogique

Cette commission pédagogique examine le parcours du candidat, son implication dans des actions culturelles, ainsi que son projet personnel et professionnel.

### Les débouchés :

La formation permet de donner la possibilité d'occuper les postes suivants : administrateur, secrétaire général, médiateur, chef de projet, chargé de production, chargé de communication, chargé des relations publiques, chargé de développement culturel...

### Les enseignements de M1

La formation sera organisée en X unités d'enseignements sur X semestres

#### **Artistes et publics**

- Projet artistique
- Analyse des publics
- Médiation
- Communication

#### **Gestion culturelle**

- Comptabilité appliquée à la culture 2
- Environnement juridique

### **Langages communs**

- Français/ Anglais 2
- Atelier d'écriture
- Technologie de l'information et de la communication 2

### **Développement culturel**

- Politiques culturelles
- Mémoires, patrimoines et création
- Projets internationaux
- Développement

### **Méthodologie d'analyse et de recherche**

- Analyse de situations
- Stage de X mois avec rédaction d'un mémoire et soutenance

## **Les enseignements de M2 :**

La formation sera organisée en X unités d'enseignements sur X semestres

### **Analyse de la culture**

- Processus de création
- Projet territorial
- Œuvres et publics

### **Langages communs**

- Français/ Anglais 3
- Technologie de l'information et de la communication 2

### **Gestion culturelle**

- Contrôle de gestion et analyse des coûts
- L'emploi culturel et la propriété intellectuelle

### **Méthodologie de recherche et problématisation**

- Atelier de méthodologie
- Stage de X mois avec la rédaction d'un mémoire et soutenance

# RÉALISATION ET ÉCHÉANCES

## ÉTAPE PREMIERE :

- **Entre le 01 janvier 2008 et le 30 juin 2008 ;**  
**La soumission du projet aux partenaires incontournables**

Le projet de la formation Politique et administration de la culture sera soumis simultanément aux instances incontournables suivantes :

- A la **Faculté des Sciences politiques et de l'information de l'Université d'Alger**, la plus apte, à notre sens, à accueillir la cursus et ceci, par l'engagement préalable de certains de ses enseignants dans le domaine culturel a soutenir son implantation.

Ou

- A **L'Institut Supérieur des Métiers des Arts du Spectacle (ISMAS)**.

Ou

- A n'importe quel autre établissement susceptible d'accueillir la formation.

Et

- Au **ministère de la Culture**, première autorité sur le secteur au pays, pour un appui financier et/ou logistique, susceptible d'aider la création de la formation.

## ÉTAPE DEUXIÈME :

- **Avant le 30 avril 2009 ;**  
**Création d'une Chaire UNESCO Politique et Gestion culturelle**

La création de la formation dans le cadre d'une **Chaire UNESCO « Politique culturelle/Gestion culturelle »** est une priorité. Le projet sera proposé au Directeur général de l'UNESCO

## ÉTAPE TROISIÈME :

- **Entrée universitaire 2009 ;**  
**Lancement de la formation**

## **PARTENAIRES**

Les partenaires qui ont manifesté leur intérêt sont :

**L'OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES EN AFRIQUE (OPCA)**

**L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON II**

Les partenaires qui vont être sollicités sont :

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ALGÉRIEN**

**L'UNIVERSITÉ D'ALGER ou L'ISMAS**

**EL MAWRED EL THAQAFY**

## INITIATEURS

### **ABROUS MANSOUR**

Docteur, diplômé en psychologie et en esthétique. Directeur de la culture et ancien enseignant à l'Ecole des Beaux Arts d'Alger.

### **MAKHLOUF BOUKROUH**

Professeur à l'Université d'Alger, Département des sciences politiques et communication. Ancien directeur du TNA. Spécialiste de l'administration de la culture.

### **AHMED CHENIKI**

Professeur à l'Université d'Annaba. Spécialiste du théâtre en Algérie.

### **AMMAR KESSAB**

Commissaire aux comptes, comptable agréé. Diplômé en gestion et médiation culturelle. Chercheur doctorant au sein du Groupe de recherche angevin en économie et management.

### **WILLIAM SAADÉ**

Ancien conservateur des musées d'Annecy. Directeur de la formation « Métiers des arts et de la culture » Lyon II.